



Maine et Loire

## Compte rendu du CHS CT du 15 septembre 2020

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

### **Les sujets abordés : télétravail, examen des fiches de signalement, visite à la TP du CHU, nuisances suite aux travaux de la Cité, examen des registres sécurité santé au travail, proposition de dépenses, questions diverses.**

Le CHS CT de Maine et Loire s'est réuni le 15 septembre 2020. En préambule, le Président a répondu à notre déclaration liminaire (à lire page 4 ou sur notre site Internet).

**Au sujet du télétravail**, M. Derrac a fait observer la forte augmentation de l'effectif des télétravailleurs qui est passé de 70, avant la crise à sanitaire, à 240 aujourd'hui. Il a souligné qu'il serait favorable à ce que d'ici la fin de l'année, il y ait 50 % de télétravailleurs à la DDFIP de Maine et Loire. Il nous a annoncé être en attente des conclusions d'un groupe de travail au niveau national, avant de convoquer un groupe de travail au niveau local dans le courant du mois d'octobre.

L'architecture réseau unique qui sera déployée serait un VPN 10. Il a indiqué qu'une réflexion est en cours car certains logiciels ne seraient plus accessibles à distance.

Pour **FO**, il est indispensable qu'avant tout développement du télétravail, l'ensemble des données soient étudiées afin de ne pas détruire le collectif de travail, et éviter ainsi que les télétravailleurs se sentent isolés.

**Concernant les travaux en cours dans les locaux de la Police à la Cité Administrative d'Angers** (à côté du bâtiment D) : Lors de la séance, nous avons eu l'impression que Monsieur Derrac n'avait pas mesuré toute l'ampleur des nuisances.

**FO** lui a rappelé qu'il a pourtant été tenu régulièrement informé : une fiche navette émanant des collègues du SIP Angers Est a été transmise le 24 juin 2020 à la Direction départementale, plusieurs messages lui ont été adressés par la section **FO DGFIP49** sur ces mêmes problématiques fin juin, début juillet, et depuis le début du mois de septembre. Et pourtant les nuisances perdurent (odeurs, bruit, vibrations de marteaux piqueurs, poussière !!!)

Les représentants **FO DGFIP49** ont souligné le fait que l'ouverture impossible des fenêtres du Bâtiment D en journée, tout comme durant la nuit (suite à une décision de la régisseuse de la cité) ne permettait pas de rafraîchir les bureaux. Ces conditions sont encore devenues plus insupportables depuis que le port du masque est obligatoire dans les espaces collectifs.

La Direction nous a répondu que la fin des travaux « lourds » dans les bâtiments de la Police, dans un premier temps prévue fin juillet 2020, a été repoussée au 23 septembre 2020. Elle a ensuite indiqué avoir demandé à la Police de lui fournir un calendrier des nuisances, et qu'elle va étudier les conditions dans lesquelles une aération des bureaux serait possible durant la nuit.

A force d'interpeller le Directeur local, celui-ci s'est déplacé le 17 septembre 2020 pour venir constater les problèmes. Il s'est une nouvelle fois engagé à relancer la préfecture. Le planning des nuisances a été diffusé le lundi 21 septembre. **OUF !** nous avons peur que sa diffusion se fasse quand tout serait terminé ! Suite à cette visite, M. Derrac a indiqué que le télétravail devait être privilégié, par contre rien de plus pour les agents devant rester en présentiel...

### **EXAMEN DES FICHES DE SIGNALEMENT**

7 fiches de signalement ont été étudiées. Elles ont été rédigées par des collègues victimes de menaces, insultes, injures...et même de proposition de bataille en duel !!!

Monsieur Tourpin a rappelé que la Direction n'adressait une lettre au contribuable ou redevable qu'après accord de l'agent.

## **RAPPORT DE VISITE D'UNE DÉLÉGATION** **DU CHS CT à la Trésorerie du CHU Angers :**

Ce rapport a été rédigé après la visite du 6 juin 2019.

Mme Bondu (assistante de prévention) indique que le maximum a été fait pour corriger les anomalies rencontrées.

Les représentants **FO DGFIP49** sont intervenus pour souligner que si des améliorations ont été apportées, il reste tout de même un certain nombre de difficultés non résolues comme tous les problèmes touchant aux ouvrants (fenêtres bloquées, joints défectueux, mauvaise isolation).

### **EXAMEN DES REGISTRES SÉCURITÉ SANTÉ AU TRAVAIL :**

**SDIF Angers** (05/09/19) : Le ménage n'a pas été assuré durant le mois d'août 2019. Après relance de la société de nettoyage et contrôle contradictoire tout est redevenu normal.

**PCRP**(19/11/2019) : Risque de chute au sous-sol du bâtiment D. Demande d'un capteur de présence pour maintien de l'éclairage ou déclenchement à la sortie des archives. Le temps de la minuterie a été allongé car l'installation d'un nouveau détecteur de présence nécessitait le remplacement complet du système d'éclairage du sous-sol.

**SIP Angers Est** (06/12/19) : Lavabo des toilettes bouché : L'évier concerné a été débouché.

**Paierie Départementale** (18/12/2019) : De nombreux radiateurs ne fonctionnent pas ou très faiblement. Les thermostats qui ne fonctionnaient plus ont été remplacés en juillet 2020.

**SIP Angers Est** (29/01/2020) : Nouvelle demande collective de rénovation de toilettes : Mme Rauly répond que des travaux provisoires vont être entrepris en octobre 2020 (remplacement de carreaux de carrelage, d'un lavabo, d'un miroir, et pose d'un filtre occultant sur les fenêtres) avant des travaux plus importants conduisant à l'installation de toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite.

Les représentants **FO DGFIP49** sont intervenus pour rappeler que la situation des sanitaires n'avait pas du tout évolué depuis l'installation de ce service en janvier 2019, et qu'il y a donc urgence !!

**BCR** (30/01/2020) : Risques de chutes liés à la présence de câbles au sol. Des goulottes ont été installées en février 2020.

**BCR** (04/02/2020) : Stores inutilisables ; une réparation a été effectuée dans le courant du mois de février 2020.

**SIP ANGERS Est et Ouest** (24/06/2020 et 25/06/2020) : Pas moins de 6 fiches décrivent les nuisances subies ou des inquiétudes liées à l'amiante depuis le début des travaux, en juin 2020, dans les bâtiments de la Direction départementale de la Police.

Concernant le bruit, les odeurs et les vibrations, la Direction a rappelé être en attente « d'un calendrier prévisionnel des travaux mentionnant la nature et le degré des nuisances. » Pour **FO**, une réaction rapide est attendue !!!

**SIP ANGERS Est** (30/07/2020) : Nouvelle fiche rappelant la problématique des remontées de fumée de tabac des fumeurs de l'inspection académique: Plusieurs mails ont été envoyés à l'inspection académique avec la consigne de ne pas fumer devant l'entrée du bâtiment D. Un message de rappel va être de nouveau transmis à l'inspecteur académique et au bureau logistique de la Direction départementale de l'Éducation.

**LOCAL SYNDICAL CGT Bâtiment D** (13/08/20) : Absence de stores et ouvrants défectueux: la fenêtre a été réparée, mais les stores sont en attente.

**STRATÉGIE DDFIP TALOT HP** (18/02/20) : Escalier en bois dangereux. La pose d'un dispositif anti dérapant en nez de marches apparaît ne pas être la solution, car le risque de chute serait augmenté. Préconisation : descendre prudemment l'escalier en se tenant à la rampe.

## **PROPOSITION DE DÉPENSES**

Voici les dépenses validées au cours de cette séance:

Nature de la dépense	Montant	Précisions complémentaires
40 souris verticales	2 500,00€	
6 supports de documents Flexdesk( prescriptions médicales)	1 386,72€	
2 lampadaires sur pinces	835,00€	
Fourniture et pose de 22 stores vénitiens au SGC de CHOLET	4 490,64€	
Fourniture de 3 stores vénitiens	639,29€	Local syndical Bâtiment D
Fourniture et pose de 9 stores vénitiens	1 923,46€	En remplacement de stores défectueux DDFIP Bd Henri Arnaud
Formation EVACUATION INCENDIE	1104,00€	Aux CFP de Cholet et Saumur
Ordinateur portable pour la secrétaire syndicale élue du CHS CT	674,18€	

Les représentants **FO DGFIP49** ont voté **Contre** le financement par le CHS CT de l'ordinateur portable pour la secrétaire élue. La Direction locale a validé cette dépense.

**FO DGFIP49** a toujours considéré et persiste à penser que la dotation budgétaire du CHS CT ne doit être utilisée **que pour améliorer les conditions de travail et la sécurité de nos collègues dans les services**. Cette dépense devrait être à la charge de l'administration.

Ils ont par ailleurs fait observer à la Direction que le remplacement de stores abîmés sur le site DDFIP Arnaud, tout comme la pose de stores dans un local syndical (très récemment rénové) devraient relever de crédits « Direction » et non CHS CT.

M Derrac a proposé que le CHS CT cofinance à hauteur de 50 % maximum la dotation d'une partie des télétravailleurs en double écrans. Tout en faisant remarquer que le financement du poste de travail relève de l'administration, et à titre d'impulsion, les représentants **FO DGFIP 49** toujours soucieux d'améliorer les conditions de travail ont décidé de valider le principe d'un cofinancement.

Le renouvellement du bail de la fontaine à eau du CFP à Cholet a été débattu, **FO** s'est abstenue.

Deux organisations syndicales ont proposé qu'une expertise psychologique soit menée sur l'organisation du travail au Centre de Contact d'Angers. Le coût de cette expertise avec des rencontres individuelles et collectives serait inférieur à 10 000€. M Derrac a estimé que cette expertise apparaissait un peu prématurée et que sa préférence allait plutôt vers une médiation sociale ou un Espace de dialogue.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Les représentants **FO DGFIP49** ont demandé à connaître les résultats des analyses « RADON » menées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020. Mme Bondu a indiqué que, pour tous les sites, les analyses font ressortir un taux inférieur au seuil fixé à 300 becquerels.

Au sujet de la campagne d'entretien et de vérification des VMC, (le bon fonctionnement des VMC est d'autant plus important actuellement avec la crise sanitaire), la direction a répondu à **FO** que le nettoyage et l'entretien ont été réalisés pour tous les sites. Merci de bien vouloir nous faire connaître tout oubli que vous auriez pu constater.

Vos représentants **FO DGFIP49** au CHS CT : Eric CAPILLON et Olivier AUDOUX.

**FO exige toujours l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique, et donc le maintien des CHS CT !**

	<p><b>Déclaration liminaire CHS CT</b>  <b>du 15 septembre 2020</b></p> <p><b>FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT</b></p> <p>☑ <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/049">HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049</a></p> <p>☎ 02-41-74-53-04      ✉ <a href="mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr</a></p>
--	--

Angers le 15 septembre 2020,

Monsieur le Président,

Prenant en compte la densité de l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui et l'importance des sujets à traiter, les représentants **FO DGFIP 49** déplorent que ce CHS CT ne soit pas convoqué sur une journée complète. Vous allez dire que nous nous répétons, mais force est de constater, Monsieur le Président, que vous restez sourd à nos légitimes revendications à ce sujet !!

Puisque le temps est compté, cette déclaration liminaire sera la plus brève possible.

Nous sommes le 15 septembre 2020, et le nombre de personnes détectées positives au coronavirus n'a jamais été aussi élevé depuis le début de l'année.

Après les récentes annonces du gouvernement, nous sommes un peu dans l'inconnu. À titre d'exemple, auparavant les masques devaient être changés toutes les 4 h, ils seraient maintenant performants pendant une journée complète !!!

Nous espérons de votre part au cours de ce CHS CT des explications claires sur les nouvelles consignes et protocoles élaborés par le Secrétariat Général.

Par ailleurs, le développement du télétravail a été fortement incité depuis le début de la crise sanitaire. Le Directeur général de la DGFIP a déclaré, il y a quelques jours, que son objectif était de porter à 40% le nombre de télétravailleurs d'ici la fin de l'année.

Pour les représentants **FO DGFIP**, le développement du télétravail nécessite au préalable un examen attentif de toutes ses composantes, et notamment de celles permettant aux télétravailleurs de ne pas se sentir isolés de tout collectif de travail.

Au plan local, nous souhaitons attirer, une nouvelle fois, votre attention sur les conditions déplorables dans lesquelles plusieurs services de notre direction exercent leurs missions, nous parlons des collègues travaillant dans le bâtiment D de la Cité administrative d'Angers.

Une fiche navette émanant des collègues du SIP Angers Est a été transmise le 24 juin 2020 à la direction départementale. Notre section est intervenue, dès le lendemain, pour vous alerter personnellement sur les nuisances subies.

Un autre message de notre section, en date du 2 juillet 2020, soulignait de nouveau les problématiques rencontrées. Vous nous avez répondu que les travaux les plus bruyants ou poussiéreux seraient réalisés en début ou fin de journée, et qu'ils seraient terminés fin juillet.

Nous sommes à la mi septembre, et nous constatons que les nuisances perdurent (odeurs, bruit, vibrations de marteaux piqueurs, poussière.) Ces nuisances ajoutées à l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres et à l'obligation de porter le masque font que les collègues travaillent dans des conditions intenable...

Plus de deux mois après le premier signalement, les agents et les représentants **FO DGFIP 49** ne comprennent plus, Monsieur Le Président, que rien n'ait changé. Nous attendons maintenant une action rapide et efficace de votre part qui débouche sur une réelle amélioration des conditions de travail. Qu'envisagez vous concrètement ?

Dans un autre domaine, alors que la première vague de la pandémie est loin d'être terminée, et qu'une deuxième est annoncée par une partie du corps médical, nous nous interrogeons sur les futurs besoins de financements et la nécessité de créer une réserve budgétaire dédiée. À ce jour, 44% du budget annuel du CHS CT ont déjà été utilisés pour financer les installations et fournitures liées au COVID 19. Une demande a-t-elle été faite par vos soins auprès de la Direction Générale pour un abondement de crédits en conséquence ?

Avec un solde de crédits pour l'exercice en cours d'un peu plus de 21 600€, nous souhaiterions savoir si au cours de la présente séance, ou d'ici à la fin de l'année, vous envisagez de faire supporter par le budget du CHS CT de nouveaux financements au titre du COVID 19?

Pour conclure sur le chapitre budgétaire, les représentants **FO DGFIP 49** ont toujours considéré et persistent à penser que la dotation budgétaire du CHS CT ne doit être utilisée que pour améliorer les conditions de travail et la sécurité de nos collègues dans les services.

Ainsi, ils déplorent que des dépenses d'équipement ou bâtimentaires soient proposées au financement de notre instance alors qu'elles devraient relever de la DGF ou d'enveloppes spécifiques. Nous sommes très loin des principes d'impulsion, d'exemplarité et de complémentarité des crédits des CHS CT !!!

*Nous vous remercions de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au procès verbal de la présente réunion.*